

Elèves en situation de handicap Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

INTRODUCTION

- **Monsieur Vito AVARELLO**, Chargé de mission Égalité et lutte contre les discriminations et le harcèlement à l'Université Jean Monnet
- **Madame Jaël VIEIRA**, Inspectrice de l'éducation nationale - Service départemental de l'école inclusive de la Loire

Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

La COMUE Université de Lyon



La COMUE Université de Lyon regroupe 11 établissements membres, 18 associés et 5 organismes de recherche et partenaires sur le site Lyon-Saint Etienne. Elle compte environ 160 000 étudiants dont plus de 5 000 déclarés en situation de handicap.

Membres :



enssib

ent1 | ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
DES ARTS ET TECHNIQUES DU
THÉÂTRE

Inserm

early
makers | em
lyon
business
school

CPE
LYON

isara
AGRO SCHOOL FOR LIFE

ITECH
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
FORMATION - RECHERCHE

ECAM
LaSalle
★

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
LYON

ENSASE st-etienne.
archi.fr

UCLy
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

MINES
Saint-Étienne
Une école de l'IMT

— conservatoire
national supérieur
musique et danse
— Lyon

ifp Energies
nouvelles

irstea

anses
agence nationale de sécurité sanitaire
alimentation, environnement, travail

Université
Gustave Eiffel

Ecole
supérieure
d'art
et design

Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

le cnam
Auvergne - Rhône-Alpes

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon

INRAE

BIOASTER
TECHNOLOGY RESEARCH INSTITUTE

Crous
Lyon

SECTION ANNUAL MEMBER
LA COMÉDIE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE
SAINT-ÉTIENNE

cnrs

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

Pour accéder à la liste des référents handicap des universités et établissements de l'enseignement supérieur du site Lyon – Saint-Etienne :

- **Site web de la ComUE Université de Lyon**
Handicap et accessibilité
<https://www.universite-lyon.fr/handicap>
- **Livret pour accompagner les élèves en situation de handicap dans la poursuite des études supérieures**
Modalités et contacts

À télécharger en ligne: <https://www.universite-lyon.fr/handicap>



CALENDRIER TERMINALE 2025-2026



- **Calendrier détaillé sur Parcousup.gouv.fr :**
<https://www.parcousup.gouv.fr/calendrier>
- **Calendrier en vidéo :** <https://www.youtube.com/watch?v=-SbSZoTx39w>
- **Procédure détaillée pour les futurs étudiants en situation de handicap :**
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/comment-sinscrire-parcousup-avec-un-handicap>

POUR FACILITER LA LIAISON AVEC LE SUPERIEUR

ANTICIPATION

Fiche de liaison (site Parcoursup)

+ contact des référents handicap (Livret ou site www.etudiant.gouv.fr)



Comment anticiper ?

Participer : salons d'orientation, journées portes ouvertes, Journées de l'Enseignement Supérieur ...

Contactez le référent handicap de l'établissement pour s'informer sur les aménagements et adaptations possibles

Rendez-vous individuels possibles

Démarche conseillée dès la classe de 1ère

COMPARATIF STATUT SCOLAIRE / STATUT ETUDIANT

Poursuite en lycée sous statut scolaire : BTS et Classes préparatoires (CPGE)

- **PPS** : L'interlocuteur reste un enseignant référent
 - **PAP/PAI** : Contacter le chef d'établissement et/ou le professeur principal
-
- **Aides humaines** : poursuite des démarches habituelles auprès de la MDPH
 - **Prêt de matériel pédagogique adapté** par les directions académiques en lien avec la MDPH
 - **Aménagements pédagogiques** : élaborés par la MDPH et mis en œuvre par l'équipe pédagogique
 - **Aménagements d'examens** : demande auprès de la direction des examens et concours de l'académie de Lyon (idem bac)

LE BUREAU ACCUEIL HANDICAP (BAH) de l'UJM

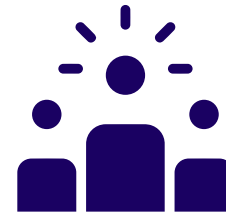
- 3 chargées d'accompagnement : Laetitia Andraud, Marie Sorek, Elisa Gachet
- BAH rattaché à la Direction Vie de Campus : Claire Larderet, directrice
- Maison de l'Université au sein du Service de Santé Etudiant (étage 1)
- Contact : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr / 04 77 42 17 13 ou 04 77 42 17 85



Accueil et
accompagnement des
étudiants en situation
de handicap



Gestion des aides
humaines liées aux
besoins pédagogiques



Travail en transversalité
(Service de Santé, scolarités,
équipe pédagogique,
enseignants référents)



Organisation et gestion
de l'UEOS
Sensibilisation au
handicap

LE BUREAU ACCUEIL HANDICAP (BAH) de l'UJM

A ROANNE

Des interlocutrices
de proximité

Adressez vous aux
secrétariats de formation et
gestionnaires de scolarité



**Enseignante
Référente Handicap**

Rym IBRAHIM



Infirmière du Campus

Delphine Forissier

Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

PROCEDURE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS D'EXAMENS ET/OU D'ETUDES

Dès que l'étudiant a obtenu la confirmation de sa place à l'Université, il déclenche la procédure d'accueil en contactant le BUREAU ACCUEIL HANDICAP.

Bureau Accueil Handicap

Échange sur les besoins et les difficultés de l'étudiant / dossier demande d'aménagements

Visite médicale au Service de Santé Etudiant

Propose les aménagements d'examens et/ou d'études (création d'un avis médical)

Mise en place des aménagements par le BAH en lien avec la scolarité, l'équipe pédagogique



Date limite des demandes d'aménagements
31 octobre (1er semestre)
15 février (2e semestre)

Possibilité
Visite campus

Roanne = même procédure

Ce qui change à l'Université...

AIDES HUMAINES

Pour les besoins pédagogiques

- L'Université prend en charge en fonction de l'évaluation réalisée par le médecin

Pour l'aide à la vie quotidienne

- L'aide humaine n'est pas prise en charge par l'université.
- Demande de financement PCH possible (MDPH)

Anticipation

Si possible fin 1^{ère}, début Terminale

Ce qui change à l'Université...

MATERIEL TECHNIQUE

- Prêt de matériel individuel **spécifique** (ordinateurs, logiciels spécifiques ...)

Attention pour les élèves avec PPS en Terminale :

Possibilité de demande de financement PCH (demande à la MDPH)

EXEMPLES D'AMENAGEMENTS D'ETUDES (cours magistraux, travaux dirigés, pratiques)

- Aide à la prise de notes → *contrat étudiant*
- Tutorat (soutien méthodologique, accompagnement BU) → *contrat étudiant*
- Aménagement d'emploi du temps
- Possibilité de transcription braille, codage LPC ou présence d'interprète LSF
- Aménagement du cursus (étalement d'une année universitaire sur 2 ans)

EXEMPLES D'AMENAGEMENTS D'EXAMENS (contrôles continus et examens terminaux)

- Temps majoré
- Composition sur ordinateur
- Secrétaire d'examen → *contrat étudiant*
- Adaptation des sujets d'examens
- Salle particulière ou à effectifs réduits
- Temps de pause

ENSEIGNANT REFERENT HANDICAP

- Interlocuteur privilégié dans chaque composante en lien avec l'équipe pédagogique, le service de scolarité et le Bureau Accueil Handicap
- Mission : Informer et sensibiliser la communauté enseignante sur les besoins spécifiques et les aménagements des étudiants en situation de handicap



Le service de santé étudiante (SSE) de l'UJM

- Situé à la Maison de l'Université (1^{er} étage)
- Locaux communs avec le BAH
- Au sein de ce service : médecins, infirmière, psychologues, diététicienne et assistante sociale.

Activités du service :

- **Visites médicales pour aménagements pédagogiques** + visites médicales de Prévention
- Suivi psychologique à la demande des étudiants, selon besoins
- Rendez-vous possible avec diététicienne

Mission principale de l'assistante sociale du SSE

Accompagnement social des étudiants en situation de handicap ou atteints de troubles de santé physique ou psychique durant leurs études :

-> pour l'accès aux droits :

- Aides relatives à la mise en œuvre de l'organisation de la vie quotidienne
- Aides à la constitution du dossier MDPH : RQTH, PCH, AAH, recours transport adapté...

 Dans le but d'accompagner au mieux les étudiants, possibilité d'entretien commun avec le BAH pour une approche globale de la situation.

LA RECONNAISSANCE DE QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)

- Utilisable lors des stages
- Utilisable quand on le souhaite

DE QUOI PARLONS NOUS ?

- Il s'agit d'un **dispositif** permettant de faire reconnaître son **aptitude à travailler en fonction de son handicap** et d'optimiser son insertion professionnelle

À QUOI SERT-ELLE ?

Droit d'accès à des dispositifs spécifiques :

- Aménagements techniques et humains
- Accompagnement vers l'emploi
- Appui organisationnel
- Parcours de réadaptation professionnelle

QUI PEUT LA DEMANDER ?

- Toute personne dont les possibilités d'obtenir un emploi sont réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques
- Bénéficiaire de l'AEEH, la PCH ou un PPS = RQTH

COMMENT LA DEMANDER ?

- Au près de la **MDPH** du lieu de résidence
- Avec les documents nécessaires :
formulaire CERFA + CERFA médical + bilans médicaux spécialisés récents

LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

DE QUOI PARLONS NOUS ?

- Il s'agit d'un aide financière destinée à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie.
- Aide personnalisée, modulable en fonction des besoins.

À QUOI SERT-ELLE ?

- **Aides humaines** : rémunérer un service d'aide à domicile ou dédommager un aidant familial (6h05)
- **Aide technique** : Achat ou la location d'un matériel compensant le handicap.
- **Aide au transport** : aménagement du véhicule
- surcoûts liés aux trajets
- **Aides spécifiques ou exceptionnelles**
- **Aide animalière** : Acquisition et entretien d'un animal participant à l'autonomie

QUI PEUT LA DEMANDER ?

- Toute personne de + de 20 ans ayant 1 difficulté **absolue** pour la réalisation d'1 activité (mobilité, entretien personnel, communication, tâches et exigences générales et relations avec autrui) - ou une difficulté **grave** pour la réalisation d'au moins 2 activités - *réalisées difficilement et de façon altérée*

COMMENT LA DEMANDER ?

- Après de la **MDPH** du lieu de résidence
- Avec les documents nécessaires : **formulaire CERFA + CERFA médical + bilans médicaux spécialisés récents**

L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPE (AAH)

DE QUOI PARLONS NOUS ?

- Il s'agit d'une aide financière mensuelle

À QUOI SERT-ELLE ?

- Assurer un minimum de ressources

QUI PEUT LA DEMANDER ?

- Toute personne de + de 20 ans
- avec un taux d'incapacité supérieur ou = à 80%
- ou compris entre 50 et 79% **avec** la reconnaissance d'une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi

COMMENT LA DEMANDER ?

- Auprès de la **MDPH** du lieu de résidence
- Avec les documents nécessaires :
formulaire CERFA + CERFA médical + bilans médicaux spécialisés récents

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

5 bibliothèques universitaires



5 relais accessibilité

Une référente pour l'ensemble des BU : **Isabelle Béal** (aussi relais pour la BU Tréfilerie)

Missions des relais accessibilité :

- ❖ Proposer des visites **individualisées sur rdv.**
- ❖ Apporter **une écoute** concernant les **besoins** et rechercher des **solutions adaptées.**
- ❖ **Mettre à disposition** les services et matériels délivrés **sur demande**
- ❖ **Informer et orienter** vers les interlocuteurs adaptés à l'université ou sur le territoire.

Une **adresse de contact** unique :
bu.accessibilite@univ-st-etienne.fr



Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

❖ Nos services accessibles et bien-être (selon les BU)

En libre accès, à emprunter, à réserver :

- ❖ Documentation numérique (à partir du catalogue Brise-ES)
- ❖ Ballons d'assise
- ❖ Espaces de travail différenciés : tables cloisonnées, salles de travail en groupe, cabines acoustiques (accès sur réservation)
- ❖ Casques anti-bruit (à emprunter sur place)
- ❖ Coussins d'assise ergonomiques (à emprunter sur place)
- ❖ Coloriages et puzzles (toutes BU)
- ❖ Ventilateurs de table (en été)
- ❖ Salle de sieste en BU santé



BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

- ❖ **Nos services accessibles (selon les BU) :** [toutes les infos sur notre site](#)

Sur demande auprès du relais accessibilité de la bibliothèque :

- ❖ Un fauteuil **ergonomique (fournir mot du BAH ou une ordonnance médicale)**.
- ❖ **Service de réservation de salle de travail pour le tutorat BU du BAH.**
- ❖ Possibilité d'adapter les règles de prêt.
- ❖ Possibilité d'adapter les formations.
- ❖ Télé agrandisseur et imprimante braille en cours d'installation à la BU Tréfilerie
- ❖ **Documentation adaptée (habilitation PLATON)**
- ❖ **Salle refuge (BU Tréfilerie) :** projet en cours de configuration.



BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

❖ Service de réservation de salles de travail en groupe pour le tutorat BU du BAH : comment faire ?

1

Le **BAH** constitue le binôme tuteur- tuteuré



Le binôme définit son organisation et ses besoins, notamment le planning des rdv à la BU

2

L'un des deux membres du binôme contacte le relais handicap de sa BU pour réserver une salle.

Délai idéal **10 jours** avant la date demandée



3

Le relais procède à la réservation.

Nous pouvons mettre en place une **récurrence sur un mois, un semestre, une année.**



BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

❖ Habilitation PLATON : exception au droit d'auteur au titre du handicap : pour qui ?

Tout étudiant(e) ou lecteur/trice en mesure de justifier d'un **handicap qui entrave sa capacité à lire** les documents **sous leur forme originale**.

❖ Déficience **visuelle**

❖ Troubles **dys**

❖ Handicaps **moteurs**

❖ Handicap **mental**

❖ Troubles **psychiques**

❖ Maladie **invalidante**

❖ Troubles du **neurodéveloppement**

Toute demande de document ...

➤ Est strictement **individuelle et nominative**

➤ Dans le respect du **secret médical et des données personnelles**

Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

❖ Habilitation PLATON : exception au droit d'auteur au titre du handicap : comment accéder au service ?

L'étudiant(e) s'adresse au **BAH** qui...

- ✓ Vérifie son éligibilité au service
- ✓ Fait signer la **déclaration sur l'honneur**



L'étudiant(e) vient dans **sa BU** pour...

- ✓ Signer la **charte d'engagement**
- ✓ Communiquer sa demande: liste des ouvrages, format demandé, mode de consultation, autres contraintes



La **cellule accessibilité des BU**...

- ✓ Recherche les documents **sur le catalogue de PLATON**
- ✓ Produit les adaptations au format demandé....



La **cellule accessibilité des BU**...

- ✓ transmet les documents **par mail** ou en **consultation sur place**



BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

❖ **Un service en cours de configuration: deux salles refuge sensorielles à la BU Tréfilerie**

Tout étudiant(e) ou lecteur/trice ayant besoin d'un temps et d'un espace de répit ou de privation de stimulations au cours de sa journée de travail à la BU ou sur le campus, en raison de troubles tels que cité ci-dessous :

Besoins auxquels la salle refuge peut répondre

- ❖ Relatifs à des troubles du **neurodéveloppement**
- ❖ **Stress** important
- ❖ Malaise d'ordre **psychique**

Ce que la salle refuge **n'est pas**

- ❖ **Un espace thérapeutique**
- ❖ **Un lieu de prise en charge médicale d'urgence**
- ❖ Un espace détente, de travail ou de convivialité
- ❖ Une salle de sieste ou de simple repos.

Pour le moment, l'accès à une salle se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque auprès d'Isabelle Béal, Géraldine Cosmano ou Florence Favier.

- L'accès peut se faire seul ou accompagné.
- Selon la demande de l'étudiant et le planning des personnels, un secouriste en santé mentale peut intervenir, ou un personnel.
- L'utilisation de la salle n'est pas limité dans le temps.

Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

LES AIDES POSSIBLES DU CROUS

- 1. Courant mars et avant le 31 mai** : compléter son dossier social étudiant sur le site messervices.etudiant.gouv.fr (l'étudiant en situation de handicap bénéficie de 4 points de charge supplémentaires pour le calcul de la bourse)
 - IMPORTANT** : cocher la case « je souhaite un logement » pour être alerté par mail de l'ouverture du dépôt des vœux de logement.
- 2. En parallèle, à partir de mars** : prendre connaissance de l'offre de logements adaptés aux besoins : [Étudiants en situation de handicap : le Crous de Lyon à vos côtés au quotidien - Crous Lyon](#)
 Et prendre contact avec la référente handicap du Crous de Lyon pour échanger sur les possibilités d'accès au logement : handicap@crous-lyon.fr
- 3. A partir de mi-mai jusqu'à mi-juin** : à réception du mail, faire ses vœux de logements sur trouverunlogement.lescrous.fr




étudiant ^{gouv.fr} MesServices.etudiant.gouv.fr

VOS ÉTUDES

- Parcoursup
- CVEC** Contribution vie étudiante et de campus

VOS AIDES FINANCIÈRES

- Simulateur de bourse
- Demande de dossier social étudiant (DSE)**
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Aide à la mobilité master
- Aide à la mobilité Parcoursup

VOUS LOGER

- En résidence Crous**
- Campus Paris-Saclay
- Chez un particulier
- Visale Votre garant

L'AAH et la bourse sont cumulables

TEMOIGNAGES ETUDIANTS

- **Lola CHAPPERON**, inscrite en L3 Arts plastiques
- **Béline ESCOT**, inscrite en M1 ReCAP (Arts)
- Témoignage vidéo d'un étudiant logé en résidence CROUS - **Valentin RIBEIRO**, inscrit en M1 Droit public : [Comment demander un logement adapté dans une résidence du Crous de Lyon](#)

Poursuivre son parcours dans l'enseignement supérieur

RESSOURCES UTILES

- **Guide « après le bac » édition 2026** : <https://www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/publi/guide-apres-le-bac/>
- **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures>
- **ONISEP** : <https://www.onisep.fr/inclusion-et-handicap/les-parcours-de-scolarite/les-etudiants-a-besoins-specifiques-dans-le-superieur>
- **ComUE Université de Lyon** : <https://www.universite-lyon.fr/handicap>
- **CROUS de Lyon Saint-Etienne** : <https://www.crous-lyon.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/etudiants-en-situation-de-handicap-les-crous-a-vos-cotes-au-quotidien>
- **Atypie-Friendly** : <https://atypie-friendly.fr/futur-etudiant-entree-dans-l-enseignement-superieur/>
- **Formation et emploi des personnes en situation de handicap** : <https://www.arpejeh.com/vous-etes-un-jeune/les-actions-pour-les-jeunes/> et <https://www.agefiph.fr/>